

LIMINAIRE CTL du 19/01/2016

Monsieur le Président,

Avant tout, la CGT Finances Publiques présente ses vœux à l'ensemble des personnels de la DIRCOFI IDF.

Nous ne pouvons commencer à aborder les points à l'ordre du jour de ce CTL sans évoquer la situation nationale très chargée.

Les attentats de Paris du mois de novembre 2015 ont provoqué une indignation légitime, une tristesse et un désarroi profond en France comme au-delà de nos frontières. Les agents des Finances publiques ont été touchés au même titre que l'ensemble des citoyens attachés aux valeurs démocratiques et républicaines.

La CGT Finances Publiques estime que le plan d'urgence nécessite une autre orientation des politiques économiques. C'est en renforçant les services publics dans leurs rôles et leurs moyens qu'on pourra obtenir des vrais résultats. Le Pacte social doit primer sur le pacte de responsabilité, ce n'est qu'à cette condition que le pacte de sécurité pourra fonctionner.

Mais le gouvernement a fait le choix de poursuivre coûte que coûte sa plongée dans les politiques d'austérité. Malgré tous les ravages sociaux de ces orientations, malgré toute leur inefficacité à répondre aux besoins populaires, malgré toutes les sanctions électorales, c'est un véritable autisme politique qui est à l'œuvre.

Et pour la première fois depuis un demi siècle, un gouvernement au travers de son procureur, a demandé et obtenu des peines de prison ferme à l'encontre de 8 syndicalistes qui n'ont fait que défendre leur usine et lutter contre 1 143 licenciements boursiers. Une condamnation alors même que les 30 heures, pendant lesquelles les deux cadres Goodyear ont été retenus, n'ont été témoin d'aucune violence, d'aucune maltraitance. La seule violence qu'il soit, c'est les 12 suicides et les 800 emplois toujours pas reclassés qui ont suivi ces annonces honteuses venant d'un groupe ultra bénéficiaire.

Une justice qui place le militant syndical au rang de délinquant est une justice de classe ! C'est le mouvement syndical que le gouvernement veut bâillonner, ce sont les mouvements sociaux qu'il veut museler ! Comme arme, le gouvernement prépare la suppression dans quelques mois de plus 1000 articles du Code du Travail, afin de restreindre un peu plus le droit des salariés.

C'est dans ce cadre que s'affiche le plus grand mépris à l'égard de ceux qui font vivre au quotidien les services publics utiles à la société et aux populations. En effet, alors qu'ils sont parmi les principales solutions aux maux du pays, y compris contre la barbarie terroriste qui nous a frappés, leur renforcement n'est toujours pas à l'ordre du jour.

Comme les autres fonctionnaires, les agents de la DGFIP sont les cibles privilégiées de ces choix antisociaux !

La DGFIP a pourtant toute sa place dans la lutte contre la fraude et l'économie souterraine qui alimente et blanchit l'argent du terrorisme, car c'est prouvé, la fraude alimente le terrorisme, (même si toutes les fraudes ne sont pas liées à celui-ci).

La DGFIP doit donc être un des outils de lutte et de démantèlement contre les réseaux en s'appuyant sur une chaîne du contrôle fiscal renforcée, dotée de services de gestion et de contrôle présents sur l'ensemble du territoire, ainsi que de véritables moyens à l'international. La coopération des services de la DGFIP avec les services judiciaires et les autres services de l'État doit donc être améliorée et favorisée.

Les gouvernements successifs n'ont de cesse de clamer leur volonté de combattre la fraude fiscale qui prive chaque année le budget de l'État de 60 à 80 milliards d'euros. Même si quelques mesures législatives sont prises en la matière, un constat s'impose : les services de la DGFIP n'ont plus les moyens humains de combattre efficacement la fraude fiscale ni même d'utiliser à plein les moyens

juridiques qui leur sont alloués. 2130 emplois sont supprimés en 2016 à la DGFIP.

Mais le législatif donne des signes de faiblesse. Ainsi, il n'aura pas fallu attendre longtemps pour, une nouvelle fois, constater que ce même gouvernement s'est, à nouveau plié devant les exigences des milieux patronaux et financiers pour bloquer en pleine nuit du 15 au 16 décembre un outil anti paradis fiscal. Le gouvernement a fait réveiller ses partisans pour faire voter et ajourner sine die le dispositif dit « reporting » fiscal.

Et alors que les agents des Finances Publiques représentent 6 % des effectifs de la Fonction Publique d'État, ils doivent absorber 54 % des suppressions d'emplois... Ainsi, en 10 ans, ce sont 25 % des effectifs des Finances Publiques qui auront été supprimés !!! C'est un plan social de 2 à 3000 suppressions d'emplois chaque année !

Au lieu de cela, les salaires sont toujours bloqués, et avec l'accord PPCR, rejeté par la majorité des organisations syndicales représentatives (CGT, FO, Solidaires), que le gouvernement veut néanmoins mettre en œuvre, nos statuts particuliers sont menacés.

Dans les services, les restructurations régressives continuent à aller bon train. Des missions sont laminées ou carrément abandonnées. La purge sur l'emploi se poursuit, dégradant sans cesse les conditions de vie au travail et générant des relations de plus en plus tendues avec les usagers. Les règles de gestion sont battues en brèche. Les droits et garanties collectives sont remis en cause.

La Direction Générale s'attaque aux règles de gestion issu de la fusion qui avaient été élaborées sur des principes forts. Le Directeur général l'affirmait en 2011, la mutation doit s'exercer en respectant les choix de l'agent et les besoins du service public pour l'exercice des missions.

Depuis 2011, les agents ont vécu des changements importants et progressifs lors de leur demande de mutation. L'année 2015 devait être, enfin, l'année de mouvements et de règles unifiés pour toutes les catégories. Mais ces règles qui garantissent une mobilité choisie par l'agent, après les reculs déjà notés l'an passé, sont complètement remises en cause. Il faudrait donc aujourd'hui avoir des agents malléables au gré des restructurations, des fusions et des suppressions de service, des agents disponibles en fonction des besoins définis par l'administration mais sans droits et garanties !!

Et si cela ne suffisait pas, dans le même temps l'Inspection Générale des Finances a mené pendant de nombreuses semaines une enquête de "satisfaction" au moyen d'un questionnaire, auprès des entreprises ayant fait l'objet d'un contrôle fiscal,

Dans une période où le contrôle fiscal devient de plus en plus difficile et où les agents sont amenés à faire face à l'agressivité croissante de certains contribuables, l'IGF se permet d'offrir aux redevables une modalité de jugement des compétences des vérificateurs. La CGT Finances Publiques s'interroge sur les raisons de la démarche de la DGFIP et est très inquiète de l'utilisation qui pourrait être faite de ce questionnaire.

Concernant l'ordre du jour de ce CTL :

L'entretien Professionnel :

la CGT finances publiques est attachée au principe de la reconnaissance de la réelle valeur professionnelle des agents. Cette reconnaissance doit s'opérer dans un contexte défini, sur des critères lisibles et objectifs, avec la prise en compte de la dimension collective du travail.

La CGT finances publiques revendique donc une notation de carrière reposant sur une note chiffrée et une appréciation littérale, notation établie sur la base de la détention d'un grade et d'un échelon et non sur une quelconque comparaison des agents entre eux, et avec des valorisations pouvant être accordées hors de toute forme de contingentement.

Celle-ci est fondamentale, parce qu'elle constitue une garantie collective pour les agents qui ont

ainsi un repère fixe par rapport à tous les agents de même grade et même échelon et peuvent obtenir le cas échéant un recours sur des bases objectives.

Les différents systèmes mis en place jusqu'à présent n'ont jamais répondu à ces attentes. Pire, chaque réforme constitue une nouvelle attaque contre le statut et accentue un peu plus les phénomènes d'individualisation : individualisation des carrières par les mécanismes sur l'avancement et les effets sur les promotions, mais également au sein des collectifs de travail, où le chacun pour soi crée tensions et animosités au point de casser les notions de solidarité, d'entraide et de coopération entre collègues.

La suppression des réductions d'ancienneté d'échelon prévue dans le PLF 2016 va dans le sens de l'individualisation et de la rémunération au mérite (la RIFSEEP). La CGT Finances Publiques s'y oppose farouchement.

La CGT Finances Publiques rappelle son opposition au recours à l'autorité hiérarchique qui est de nature à remettre en cause les fondements mêmes de toute forme de représentativité ainsi que le rôle et la place des élus des personnels dans le cadre de la défense collective des agents.

Le Budget :

Les représentants de la CGT Finance Publiques seront attentifs à ce que les remboursements des agents soient effectués en intégralité et que le contrôle fiscal ne soit pas pris en otage des restrictions budgétaires. Il en va de même pour les conditions de travail et d'hygiène que la DGFIP, employeur, doit à ses agents.

Au niveau local, nous déplorons qu'il ne soit pas préconisé une application mesurée des règles en matière de RH alors que dans le même temps, le 11 janvier 2016, le site Ulysse rappelait l'application mesurée de la loi fiscale (AMLF) pour les entreprises vérifiées.

Comment expliquer qu'un agent qui justifie de tous ses déplacements, domicile travail se voit refuser le remboursement au motif que les justificatifs fournis ne sont pas ceux préconisés par la note, comment expliquer qu'un agent qui partant en retraite se voit retirer son remboursement domicile-travail au motif que l'on suppose qu'il va finir sa période d'activité en soldant son CET et sans même avoir pris le soin de lui en parler en amont. Outre la méthode, c'est la forme qui est déplorable, dans ressources humaines il y a « humaines ».

La CGT souhaite aborder cette question dans ce CTL.

La démonstration de la dégradation de la situation à la DGFIP n'est plus à faire. Il n'est pas un domaine qui ne soit en effet touché par les volontés régressives. Missions, structures, emplois, rémunérations... Tout doit passer sous les fourches caudines des politiques d'austérité.

L'État a besoin de recettes, la fraude n'a jamais été aussi importante et on sait que la lutte contre le terrorisme passe aussi par la lutte contre son financement ; nous avons toutes les raisons de défendre nos missions et nos emplois !

La mobilisation ne peut que croître. Il faut faire entendre raison à ce gouvernement et à la Direction générale des Finances Publiques !

À l'image des luttes locales qui ont contraint l'administration à des reculs dans ses volontés de liquider des trésoreries, c'est en grand format qu'il faut engager un rapport de forces pour gagner l'ouverture de négociations.

C'est pourquoi les organisations syndicales, CGT Finances Publiques, Solidaires Finances Publiques et FO appellent à la grève et à la manifestation l'ensemble des agents de la DGFIP, ce mardi 26 janvier !